

Besançon Ville Ouverte aux Jeunes - Le Festival des Idées - Présentation du Projet - Attribution de subventions

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Pour la 5^{ème} année consécutive, la Ville organisera du 5 au 15 juin prochain, la manifestation «Besançon Ville Ouverte aux Jeunes».

La manifestation bénéficiera cette année d'une communication plus importante confiée à une agence professionnelle de communication, et le titre général de l'opération sera : BVOJ - Le Festival des Idées.

Pendant 11 jours, plus de 50 projets, spectacles-concerts, expositions, animations seront présentés au cours d'un Festival dont l'objectif principal reste le soutien et la promotion de la jeune création bisontine et régionale.

Ces différents événements ont été retenus à la suite d'une démarche conduite en deux temps :

- dès l'automne 1989, en proposant à de jeunes créateurs locaux de concevoir des créations originales pour BVOJ dans les différents domaines d'expression : musique, théâtre, danse...

- début 1990, à la suite d'un appel large et ouvert qui a permis de recenser plusieurs dizaines de propositions.

La Ville de Besançon co-réalise chaque manifestation avec l'association-partenaire et apporte : l'aide matérielle et logistique pour la mise à disposition de lieux équipés (Théâtre, Kursaal, chapiteau...), une prise en charge directe avec un soutien à la communication du projet, éventuellement une aide financière sous forme de subvention à l'association organisatrice.

Le budget total s'élève à 430 000 F couverts par les crédits inscrits au BP 1990, chapitre 945.90 code service 41010 projet 89029 - Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

La dépense se répartit en :

- 100 000 F pour la communication générale (programme, affiche...) auxquels s'ajoute une participation directe du secteur communication de la Ville pour la prise en charge directe du règlement des honoraires de l'agence,

- 25 000 F pour les frais d'organisation (salaires, location...),

- 305 000 F pour le soutien aux différents projets dont 168 500 F sous forme de subventions directes aux associations partenaires (54 000 F sous forme d'avance ont déjà été votés par le Conseil Municipal du 15 janvier 1990. Cette somme est à ramener à 50 000 F du fait de la diminution de la subvention attribuée à la MJC Palente qui passe de 19 000 F à 15 000 F).

La manifestation bénéficie du soutien du Ministère de la Culture, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, du Conseil Général du Doubs, et de financements publicitaires d'entreprises locales pour un montant total prévu au BP 1990 de 200 000 F, chapitre 945.90 article 7379 code projet 89029 code service 41010.

Pour permettre l'organisation de BVOJ 90 -Festival des Idées, le Conseil Municipal est invité à :

1. approuver le montage proposé,

2. attribuer les subventions suivantes :

Compagnie FRAPPE	10 000 F
Étage 3	5 000 F

Art Scénic	15 000 F
Théâtre de Poche	8 000 F
Compagnie Bacchus	20 000 F
Dites-le	7 000 F
Croqu'Livres	4 000 F
Armature	2 000 F
Caméra Obscura	10 000 F
La Salamandre	2 500 F
Les Francas	2 000 F
Les Jeunes Gens	3 000 F
ASPTT Alternative	5 000 F
Boutique des Contes	4 000 F
Promo-Dégel	5 000 F
Septentrional - Films	3 000 F
Rackham	13 000 F

Le montant total, soit 118 500 F, est à prélever sur les crédits inscrits au BP 1990, chapitre 945.90 article 657 code service 41010 compte programme 89029.

3. autoriser les transferts de crédits suivants :

* 20 000 F en provenance du chapitre 945.90 article 611 code service 41070 sur le chapitre 945.90 article 645 projet 89029 code service 41010

* 120 500 F en provenance du chapitre 945.90 article 657 projet 89029 code service 41010 sur les chapitres :

945.90 article 609 projet 89029 code service 41010 pour montant de 50 500 F

945.90 article 662 projet 89029 code service 41010 pour montant de 70 000 F.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, la lecture de ce rapport nous amène à faire quelques remarques sur le bien fondé de cette opération dont nous allons vivre la cinquième édition.

Notre groupe n'a naturellement pas de remarques particulières à formuler car tout ce qui peut permettre d'impliquer au maximum les jeunes dans l'animation socio-culturelle est une bonne chose.

Simplement, j'aurais quelques questions à poser au Maire-Adjoint sur la véritable finalité de l'opération BVOJ, Besançon Ville Ouverte aux Jeunes. On ne saisit pas bien quelle est la logique de la Municipalité, la logique qui vous guide dans la mise en place de cette action. Est-ce que vous souhaitez faire participer des jeunes de la Ville qui habituellement n'ont pas l'habitude de s'exprimer au travers d'associations ou de maisons de quartier en faisant un large effort de communication ? Est-ce que c'est ça la logique de Besançon Ville Ouverte aux Jeunes ? Auquel cas il faudrait alors que nous nous interroguions les uns et les autres sur les raisons pour lesquelles ces jeunes ne trouvent pas l'occasion de s'exprimer dans ces lieux de dialogue que sont les associations et les maisons de quartier et d'essayer d'y remédier. Serait-ce lié à l'opération BVOJ ? Ou bien est-ce que votre logique est de faire, comme d'ailleurs vous l'affichez, un festival ? L'intitulé de BVOJ cette année «festival des idées» vous l'avez rappelé, le laisse penser. Dans ce cas, ce qu'on constate, c'est que votre opération manque de projets-phares, si l'on compare avec ce qui se fait à Belfort, ce qui s'est fait l'année dernière ou ce qui va se faire bientôt avec les

«Eurockéennes» où de très grands noms du rock vont venir à Belfort. A ce propos j'ai appris cet après-midi même qu'on pouvait trouver dans différents points de vente à Besançon, pour les jeunes de notre ville, dix concerts à Belfort pour 170 F, des concerts avec Stéphane EICHER, ou en tout cas des têtes d'affiche de ce niveau-là, je me dis qu'on a peut-être un peu raté l'objectif d'un vrai festival très mobilisateur pour les jeunes Bisontins.

Alors, cela est d'autant plus vrai que vous avez, cette année, Monsieur le Maire, fait un énorme effort de communication. Je dirai que c'est un effort d'ailleurs très coûteux puisque j'ai fait l'addition : 100 000 F d'action de communication générale auxquels s'ajoutent 50 000 F d'honoraires pour une société de conseil en communication, 150 000 F c'est la moitié au total des subventions que vous allez octroyer pour cette opération aux différents projets culturels qui vont se réaliser pendant ce festival. C'est donc énorme et je me demande s'il n'y a pas quelques interrogations à avoir sur la logique de cette opération.

Ceci dit, nous voterons bien sûr ce rapport parce que je le répète toute action d'ouverture de la Municipalité vers les jeunes est bonne à prendre, mais nous pensons dans notre groupe qu'il y a sans doute pour 1991 un effort de restructuration de ce projet à imaginer. Nous sommes prêts à en discuter avec vous, bien évidemment si vous le souhaitez !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci Monsieur VIALATTE. Je crois que c'est des questions effectivement qui se posent. Peut-être que là comme ailleurs la Municipalité manque de souffle ! mais nous allons dans cette opération dépenser un peu plus de 400 000 F. Je crois qu'il y a fondamentalement un certain nombre d'idées que nous avons posées et que va vous expliquer Jean-Louis FOUSSERET pour cette opération BVOJ, qui est par ailleurs un mot très difficile à prononcer, mais qui passera mieux peut-être par la suite, si on le remplace par autre chose !

M. FOUSSERET : Cette manifestation a du souffle. Vous savez que cette année l'emblème de BVOJ c'est le zèbre et cet animal a beaucoup de souffle, de plus il est indomptable !

Le but de BVOJ, vous l'avez bien souligné et c'est la deuxième explication qui a été la bonne, c'est de permettre aux jeunes créateurs de s'exprimer. Nous avons fait le constat depuis de nombreuses années que des jeunes créateurs existaient à Besançon, étaient d'ailleurs souvent pris en charge par la délégation de mon collègue Bernard LIME, car je dois dire que cette manifestation est organisée par le Service Culturel donc en parfaite collaboration avec Bernard LIME. Il n'y a pas au sein du Service Culturel des hommes à LIME et des hommes à FOUSSERET. C'est l'ensemble du service qui... -pardon Monsieur TOURRAIN- ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Peut-être y a-t-il également des hommes à TOURRAIN ?

M. FOUSSERET : Peut-être mais ils se cachent ! Je vais donc continuer si vous le permettez. Le but de BVOJ c'est de donner un coup de projecteur sur tout ce qui se passe à Besançon. C'est vrai que Besançon est riche de talents et il était important que nous puissions permettre à ces jeunes créateurs de pouvoir s'exprimer et de le faire non pas dans les lieux, je dirai plus traditionnels, mais dans des lieux prestigieux auxquels ils n'ont pas habituellement accès, comme le Kursaal, le Théâtre, -cette année le Palais Granvelle est indisponible- mais les autres années il y avait aussi le Palais Granvelle.

Cette opération a lieu pour la cinquième année consécutive et, de plus en plus, on constate qu'elle fait partie du paysage culturel bisontin. Si nous venions à la supprimer, ce serait un tollé général car tout le monde reconnaît son bien fondé. Ce sont les associations qui, depuis le mois d'octobre se préparent pour mettre en place des créations, parce que le BVOJ c'est le festival des idées, et c'est le festival des créateurs et c'est pour cela que nous avons pris une optique tout à fait différente de ce qui se fait à Belfort.

Notre but, ce n'est pas de faire venir à Besançon à coup de dizaines de millions des vedettes du spectacle, ce n'est pas notre rôle. Je pense qu'il y a ici à Besançon des hommes du show-business qui le font très bien. Il y a deux ou trois tourneurs comme l'on dit, qui font venir à Besançon des vedettes du spectacle. Stéphane EICHER est venu, nous n'avons pas besoin des «Eurockéennes» pour le faire venir ;

nous avons eu Starmania, nous en avons eu d'autres, donc je crois que nous n'avons pas à mettre en jeu ces finances pour faire venir des vedettes du show-business. Pour BVOJ, la dépense est relativement modeste puisqu'il y a, vous l'avez rappelé, 430 000 F inscrits au budget, avec une subvention de la DRAC de 100 000 F. C'est donc aussi une reconnaissance de notre action ; le Conseil Général, conscient de l'intérêt de cette manifestation, a lui aussi normalement accepté cet après-midi la subvention qui nous est allouée de 20 000 F à 30 000 F. Par contre la Région, elle, ne considère pas que ce n'est pas quelque chose d'intéressant mais certainement que les Conseillers Régionaux ici présents pourront faire savoir que BVOJ ça existe et que c'est une manifestation qui a effectivement la prétention de devenir régionale. Donc j'ai répondu à votre question. Pourquoi pas un festival comme à Belfort ? Je vous rappellerai aussi qu'il y a une ou deux années il y a eu un festival qui a dû s'appeler le festival du ballon qui a été fait dans le Territoire de Belfort et qui s'est soldé par un déficit financier très important et je crois que si nous avions mis en place une telle opération avec un tel déficit, vous auriez pu à juste titre nous faire des remarques.

L'objectif de BVOJ est totalement différent, c'est la parole aux jeunes, la parole aux jeunes créateurs. Le rôle de la Ville de Besançon est de les aider à émerger et certains sont déjà passés au stade supérieur des jeunes créateurs. Un jeune photographe, Jean-Christophe PAULIEN, qui a démarré dans BVOJ est maintenant à Paris, est un grand photographe de mode ; d'autres sont sur cette lignée. Nous avons des créations originales ; nous allons avoir, fait par des associations bisontines ou départementales, le seul hommage à Jimmy HENDRIX qu'il y aura en France. Ce spectacle va ensuite s'exporter dans toute la France et je crois que notre philosophie est toute autre que celle des «Eurockéennes». Voilà Monsieur VIALATTE ce que je voulais vous dire.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous en reparlerez à l'occasion mais je crois qu'effectivement c'est bon de poursuivre dans cette voie.

La discussion est close.

Sur avis favorable de la Commission du Budget et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.